



Services du matériel et des acquisitions
Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

F5211-180404

20 mars 2019

Sujet/ Objet : **DEMANDE DE PROPOSITION F5211-180404** – Services d'entretien générale pour biens immobiliers, protection et sécurité (BIPS), région du Golfe – sites / emplacements de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É)

ADDENDA N° 1 / ADDENDUM #1

Pour faire suite aux documents de demande de propositions ci-dessus transmis à votre entreprise, l'addenda n°1 est par les présentes publié.

Q1 Pourquoi la somme de 60 000 \$ pour les matériaux est-elle majorée de 10 %? L'entrepreneur ne propose-t-il pas une majoration dans sa soumission?

R1 Le ministère des Pêches et des Océans a approuvé un taux de majoration de 10 %, lequel sera appliqué à tous les matériaux et à toutes les autres dépenses diverses des soumissionnaires. Le soumissionnaire n'est donc pas tenu de présenter une majoration proposée.